



Certes, Allah a prescrit la bienfaisance en toute chose : lorsque vous tuez, faites-le avec bienfaisance et lorsque vous sacrifiez une bête, égorgez-la avec bienfaisance. Que l'un de vous aiguisse sa lame et qu'il apaise l'animal.

Shaddâd ibn Aws (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Certes, Allah a prescrit la bienfaisance en toute chose : lorsque vous tuez, faites-le avec bienfaisance et lorsque vous sacrifiez une bête, égorgez-la avec bienfaisance. Que l'un de vous aiguisse sa lame et qu'il apaise l'animal. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le musulman se doit d'être bienfaisant dans son intention, son for intérieur, son obéissance, son adoration, son œuvre et sa profession. Que cela soit envers les gens, les animaux et même envers les êtres inanimés. Il n'y a pas de doute que celui qui sacrifie un animal lui fera mal en l'égorgeant, mais il est obligé d'agir ainsi afin de pouvoir en profiter. Donc, le but de la bienfaisance lors de l'égorgeant, c'est d'éduquer l'âme du croyant à la miséricorde, la compassion, la bienveillance et à la douceur afin qu'il ne soit pas distrait face à ses valeurs, même si en réalité il a le droit de sacrifier et de tuer. Ceci est donc un rappel que si la bienfaisance est requise lors de l'abattage et du sacrifice, elle l'est à plus forte raison dans d'autres domaines. Et parmi la bienfaisance, il y a le fait de bien aiguiser la lame du couteau et d'apaiser la bête.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4319>

